

Un grand « flou » entoure la rentrée scolaire

Les grandes lignes du nouveau protocole sanitaire ont été présentées par le gouvernement dimanche. Syndicats et enseignants ornaïens ont encore de nombreuses interrogations.

« **Un protocole sanitaire allégé alors que les conditions sanitaires se sont dégradées.** » Voilà comment résume Éric Hallouard, secrétaire départemental de la FSU-Orne après avoir pris connaissance du dispositif retenu par le gouvernement pour la rentrée des classes, jeudi 2 septembre.

Ce nouveau dispositif déployé par l'Éducation nationale maintient les cours en présentiel avec port du masque et fermeture de classe à partir d'un cas positif. Les écoles, collèges et lycées n'ont, à ce jour, pas eu d'informations précises sur les modalités de son application.

Risque « d'enseignement à deux vitesses »

Du côté des syndicats et des enseignants ornaïens, le mot « **flou** » revient en bouche, à une semaine du retour en classe des élèves. « **Les deux mois de vacances m'ont permis de recharger les batteries mais il y avait toujours cette petite musique dans ma tête, de savoir comment allait se passer la rentrée** », raconte Alain Mégissier, professeur en langues et cultures de l'antiquité au collège Balzac d'Alençon.

L'enseignant craint « **un enseignement à deux vitesses** », en cas d'isolement de sept jours d'un élève non-vacciné qui devra suivre les cours en distance, par rapport à ses camarades vaccinés. « **Très peu d'établissements sont équipés en outils numériques pour assurer cet enseignement hybride** », affirme Éric Hallouard. « **La vaccination pose un risque d'inégalités entre les élèves dans l'accès au savoir** », pense Marie Bergeon, professeure de français au collège Louise-Michel d'Alençon.

Autre inquiétude, les sorties scolaires. « **Comme il n'y a pas de passe sanitaire, comment s'assurer que l'ensemble de la classe sera autorisé à accéder à un lieu culturel** »,

s'interroge Alain Mégissier. C'est par le « **déclaratif** », à travers une attestation parentale, que les établissements pourront connaître le statut vaccinal de leurs élèves.

Côté vaccination, l'âge minimum de 12 ans est problématique car il se retrouve à cheval entre le primaire et l'entrée en classe de sixième. « **Il aurait été préférable de fonctionner par niveau scolaire et non par tranches d'âges** », estime Sophie Kieffer, enseignante à l'école du Point-du-Jour d'Alençon et membre du syndicat Unsa pour le premier degré.

Au regard de ce nouveau protocole sanitaire, les professeurs connaissent la chanson : port du masque en intérieur, respect des gestes barrière et des règles de distanciation. Des mesures plutôt bien comprises par les élèves. « **Cela avait plutôt bien fonctionné l'an dernier, l'essentiel de notre métier est de garantir la réussite scolaire de nos élèves, on doit s'adapter à la situation** », conclut Marie Bergeon.

Jules DERENNE.



Les enseignants ont beaucoup d'interrogations face au nouveau protocole sanitaire (photo d'illustration). David Ademas, Ouest-France